





Journées Techniques Risques et Territoires

Les inondations par ruissellement : quelle(s) gestion(s) pour nos territoires ?



MARDI

10 octobre 2023 **AIX-EN-PROVENCE**

Amphithéâtre des 13 vents

Conférence technique territoriale organisée par le Cerema







CONTEXTE & ENJEUX —

Si les inondations par débordement de cours d'eau font l'objet d'un grand nombre d'outils de gestion dédiés, la prise en compte du risque ruissellement préoccupe aujourd'hui de nombreux acteurs qui doivent innover et inventer de nouvelles façons de faire pour anticiper et faire face à ces évènements.



OBJECTIFS-

Cette journée de partage technique, consacrée à cette question de l'élaboration des stratégies de gestion du risque d'inondation par ruissellement, sera l'occasion d'échanger sur la base des présentations de certaines réflexions et démarches portées à des échelles locales.

Elle fait suite au webinaire introductif qui s'est déroulé le 8 juin et dont le <u>replay</u> est disponible sur le site internet du Cerema.



PUBLIC-

Cette journée d'échange est destinée à l'ensemble des acteurs de la prévention des risques naturels : services des collectivités et de l'État, bureaux d'études, associations, universitaires et établissements publics techniques notamment.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne, en cliquant sur le lien ci-dessous : https://www.cerema.fr/fr/evenements/ctt-risques-territoires-aix-provence-quelles-gestions-inondations (puis cliquez sur S'INSCRIRE)

Date limite d'inscription : 5 octobre 2023

Possibilité de repas sur place (<u>inscription obligatoire via le formulaire en ligne</u>): le moment de la pause méridienne, en plus de permettre de prolonger les échanges de la matinée, donne l'occasion de faire plus ample connaissance avec les intervenants et participants de la journée, autant de personnes qui partagent les mêmes préoccupations professionnelles que vous!





09h00	Accueil café
09h20	Ouverture de la journée – Directrice du Cerema Méditerranée
09h30	Retours d'expériences sur l'élaboration de stratégies intégrées de gestion du risque de ruissellement, adaptées aux enjeux actuels et futurs – SEPIA Conseils
10h05	Eclairage juridique : le ruissellement à la croisée des chemins entre GEMAPI, GEPU, maîtrise des eaux pluviales et lutte contre l'érosion ? – ESPELIA
10h40	Risque inondation, ruissellement et gestion des eaux pluviales à la source. Retours sur l'approche du Grand Lyon. – Métropole du Grand Lyon
11h15	Pause
11h35	Les risques hydrauliques induits après un incendie – comment les évaluer et comment agir ? – <i>ONF</i>
12h10	Construction et mise en œuvre d'une stratégie de gestion des ruissellements sur le territoire de la CASA – Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
12h45	Déjeuner (inscription obligatoire)
14h15	Intégration du ruissellement dans la prévention du risque inondation depuis le bassin versant jusqu'à l'échelle cadastrale – Syndicat Mixte de l'Argens
14h50	Zones inondables pour l'événement de référence : du ruissellement au débordement des axes d'écoulement, prise en compte des zones inondables par les documents d'urbanismes – DDTM des Bouches-du-Rhône et Métropole Aix Marseille Provence
15h25	De la maitrise du ruissellement pluvial à la gestion des débordements des axes d'écoulement : comment l'État et l'EPAGE HUCA ont décliné cette stratégie – DDTM des Bouches-du-Rhône et EPAGE Huveaune Côtiers Aygalades
16h00	Conclusion de la journée

(i)—INFORMATIONS

Cerema Méditerranée

Pôle d'activités d'Aix-en-Provence 30 avenue Albert Einstein CS 70499 13593 Aix-en-Provence Cedex 3

Modalités d'inscription : drn.dtermed.cerema@cerema.fr - Tel 04.42.24.79.50

Renseignements techniques: paul.guero@cerema.fr

⟨¬──COMMENT VENIR ?--



En mobilité active Le site du Cerema permet de stationner sa bicyclette!



Par les transports en commun (cf plan page suivante pour les arrêts de bus)

Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema.

Au départ de la gare routière de Marseille (St-Charles) :

Prendre le <u>car n°53</u> (réseau LECAR/CARTREIZE) en direction « Aix-les-Milles/ Europôle de l'Arbois » - Arrêt au « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema.

Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence ou de l'aéroport Marseille-Provence

Prendre le <u>car n°40</u> (réseau LECAR/CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (important : arrêt à demander au chauffeur)

Depuis la gare TGV il est également possible de prendre le <u>car n°211</u> direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités»

Pour le retour vers la gare TGV ou l'aéroport :

- 1) Rejoindre le parking relais « Plan d'Aillane P+R» à pieds (1500m depuis le Cerema) OU avec les bus n°17 ou <u>n°211</u>, direction et arrêt « Plan d'Aillane »
- 2) Puis prendre le $\underline{\text{car } n^{\circ}40}$ en direction de la gare TGV ou de l'aéroport.
- 3) Pour la gare, il est également possible de prendre le <u>car</u> n°211 direction Vitrolles



En voiture

De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie « Luynes » direction « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

De l'aéroport Marseille – Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

Direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

De Nice ou d'Aix-en-Provence

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie « Les Milles » vers la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en- Provence ».

■ De Lyon:

Autoroute A8-E80, sortie « Aix, Pont de l'Arc » direction « Les Milles » par la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».





